



Comité d'Auvergne

FEDERATION FRANÇAISE DE NATATION

COMITE D'AUVERGNE

**Sous réserve
d'homologation**

Compte Rendu de la réunion du Comité Directeur
Le 24 Septembre 2009 à Lempdes

Etaient présents :

Mesdames Claudine CHARMEIL, Christiane COSTE, Bénédicte PINAY, Christine PREVOT, Sandrine UHL

Messieurs Alain BERGON, René GIRE, Serge HECQUET, Patrick MONEGO, Grégory NARCE, Jacques PEUREUX, Pierre Jean PONTVIANNE, Gérard ROUX, Jean Marc SCHMITT, Yves TIBLES

Excusés :

Mesdames Sandrine BARTHELEMY, Françoise CONVARD, Michèle DESORME, Irène LAFFAY, Corinne POEUF

Messieurs Denis CADON, Patrick CROISY, Daniel CHALMETON, Patrice CHAMPAGNAT, Gérard SANCIAUME

Assiste :

Mademoiselle Catherine MICHEL : Secrétaire de Séance

Ordre du jour :

- Préparation du Programme Sportif 2009-2010
- Point sur la Trésorerie
- Questions diverses

Patrick MONEGO remercie les membres présents et ouvre la séance.

Le Président informe les membres du Comité Directeur que les bureaux du secrétariat sont installés à l'Atrium à Vichy en raison du début des travaux de la Tour des Juges.

Présentation du programme sportif 2009-2010 Natation Course

La parole est donnée à Grégory NARCE

✚ Date à modifier : les Interclubs Benjamins doivent être organisés avant le 16 Mai 2010. La compétition aura lieu le Samedi 15 Mai 2010 sur l'après midi

✚ Le Demi Fond : Programme identique à celui de la saison dernière

✚ Les Interclubs : Même organisation que la saison passée. Il sera demandé aux clubs de confirmer le nombre équipes participantes lors de l'assemblée générale du CRAN le 03 Octobre 2009 à Murat. Il est rappelé que les équipes 1 sont prioritaires et pas plus de 2 équipes dans la poule A

✚ Les Régionaux d'Hiver : Même programme que la saison passée sur 4 réunions

✚ Le Natathlon : voir programme fédéral

✚ Les Interclubs Benjamins : Chaque nageur devra obligatoirement nager le 200 4 Nages, une épreuve de spécialité et le relais

✚ Les Régionaux d'Eté : Voir programme fédéral. Une compétition sera organisée aux Benjamins 2^{ème} uniquement sur les épreuves de 50/100 et 200m et sera gérée à part des Régionaux sur le même lieu. Gérard ROUX demande ce que pensent les entraîneurs de cette décision. Grégory NARCE lui répond que c'est à leur demande et pour qu'ils puissent nager en grand bassin pour ceux qui ne sont pas qualifiés au trophée Lucien Zins. Patrick MONEGO fait remarquer que ces mêmes benjamins 2^{ème} année nageront la semaine précédente lors de la Coupe de France des Départements.

Précision apportée par Le Président : les meetings interrégionaux labélisés « national » sont réservés aux nageurs de niveau national et plus. Les meetings interrégionaux labélisés « régional » sont ouverts aux

nageurs de séries interrégionale et régionale et sont qualificatifs pour le Championnat Interrégional qui sera qualificatif aux Championnats de France par catégories d'âge.

Organisations interrégionales : (Meetings Interrégionaux à label Régional)

- ✚ Meeting à Chamalières les 05/06 et 07 Février 2010
- ✚ Meeting à Montluçon les 05/ 06 et 07 Mars 2010
- ✚ Championnat Interrégional à Montluçon (à confirmer) les 28/29 et 30 Mai 2010
- ✚ La Coupe de France des Départements à Vichy les 19 et 20 Juin 2010

La plaquette des compétitions sera envoyée dès que les communautés d'agglomération auront confirmé les mises à disposition des bassins.

Le Président précise que les Championnats de France des Maîtres Hiver auront lieu à Clermont Ferrand et que l'organisation de cette manifestation est à la charge du Stade Clermontois.

Il est rappelé également que les départements doivent faire passer leurs programmes sportifs au Comité Régional afin de le valider pour les performances soient prises en compte.

ENF : Cette année, les nageurs ne seront pas dans l'obligation d'être titulaire du pass'compétition pour participer aux compétitions. Les départements sont toujours dans l'attente de recevoir le matériel nécessaire pour faire passer les passeports de l'eau. Il est précisé dans le spécial règlement que la totalité des tests devra être mise en place d'ici 2012

Point sur la Trésorerie

En fin d'exercice 2008, on note d'une baisse, des licences, de la participation aux stages et surtout de l'aide financière du conseil général du Puy de Dôme pour l'organisation des manifestations interrégionales. On constatera que les produits sont inférieurs aux charges en raison de l'augmentation de la charge salariale et au fait que le Comité n'a pas organisé de manifestations d'envergure nationale. Pour l'exercice 2009, il sera procédé à une remise en main de certains postes afin d'équilibrer notre trésorerie.

Il est apporté une précision par le Président concernant le personnel mis à disposition des clubs qui en font la demande. Ceux-ci devront assurer l'avance du coût des services contrairement aux habitudes précédentes. Le Président précise qu'une réunion entre les trésoriers et secrétaires a lieu tous les mois pour discuter de la meilleure façon de gérer les comptes du Comité.

Le Président informe le Comité qu'il est relation avec la ville de Commentry pour la construction d'un nouveau bassin.

Le débat se prolonge sur la mise à disposition du personnel et des aides envers les clubs. Grégory NARCE demande le nombre des salariés du Comité et leurs affectations. Le Président précise les missions et rôles de chacun à savoir :

*Stéphane GARCIA : Intervenant ERFAN et mis à disposition au club de Chamalières

*Bastien POUJADE : Intervenant ERFAN plus Collectivités Locales

*Fabien MALTRAIT : Intervenant ERFAN et entraîneur de la section à horaires aménagés

*Thomas BALCEREK : Mise à disposition des clubs de Nérès et l'ASPTT Montluçon plus Collectivités Locales

*Elise RAVAT : Mise à disposition au club de Vichy plus Collectivités Locales

*Mylène BORDAS : Mise à disposition sur la piscine de Murat (Collectivité plus Club)

Questions diverses

Gérard ROUX souhaite que soit précisé qu'à titre personnel il était favorable à l'ouverture de la classe à horaires aménagés régionales à partir de la classe de seconde. Alain BERGON souhaite faire préciser que le courrier concernant la politique sportive des poussins a été adressé au Comité Régional et non à la FFN. Le Président prenant l'avis des membres présents intégrera ces demandes de rectifications du procès verbal précédent et les inclura au présent procès verbal

La séance est levée à 22h00

Le Président

Patrick MONEGO